**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung

**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine

**Band:** 111/112 (1938)

Heft: 27

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INHALT: Von der Generalversammlung der G.E.P. — Die alte Kirche von Romainmötier. — Feuersicherheit von Stahlskelettbauten. — Mitteilungen: Berechnung der Schornsteinquerschnitte für Kesselanlagen von Sammelheizungen. Italienische Erddampf-Kraftwerke. Betriebserfahrungen mit Elektro-Strahlungsheizung. Reiseeindrücke in den Vereinigten Staaten. — Wettbewerbe: Um- und Neubauten der Zürcher Kantonalbank. — Nekrologe: Charles-Eduard Guillaume. Hans Behn-Eschenburg. Benjamin Recordon. — Mitteilungen der Vereine.

Dieser Nummer ist das Inhalts-Verzeichnis von Band 112 beigelegt.

Band 112

Der S.I. A. ist für den Inhalt des redaktionellen Teils seiner Vereinsorgane nicht verantwortlich
Nachdruck von Text oder Abbildungen ist nur mit Zustimmung der Redaktion und nur mit genauer Quellenangabe gestattet

Nr. 27

## Von der Generalversammlung der G. E. P.

am 4. Sept. im Schloss Chillon am Genfersee

Die vorliegende «Schaltnummer» 27 widmen wir der Berichterstattung über die diesjährige, im Welschland abgehaltene kameradschaftliche Tagung der Gesellschaft Ehemaliger Studierender der E. T. H. in Lausanne und im altehrwürdigen Schloss Chillon. Der Landesgegend gemäss hielt unser Ehrenmitglied, Schulratspräsident Prof. Dr. h. c. A. Rohn, seine Festansprache französisch. Wegen ihres, im heute zu Ende gehenden, so ereignisreichen Jahre 1938 für uns Schweizer romanischer wie deutscher Zunge besonders beherzigenswerten Inhalts sei sie hier vorangestellt, gleichsam als Sylvesterbetrachtung von bleibendem Wert.

Messieurs les Conseillers d'Etat, Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le Comité de notre Association m'a suggéré de traiter ici «quelques problèmes actuels». Le programme de cette Assemblée générale vous informe que je serai bref; ce sera le cas, car je tiens surtout à être bien compris. Votre Comité — si j'ai bien saisi le sens de son appel — estime qu'à l'heure actuelle il est plus nécessaire que jamais de serrer les rangs et d'examiner ce qui pourrait être fait en vue de mieux assurer encore cette «unité helvétique» quelque peu abstraite, puisque elle est toute faite de diversités. Nos Assemblées générales sont consacrées essentiellement au culte de l'amitié. Mes paroles ne feront pas exception à cette règle. L'«amitié», en faveur de laquelle la G.E.P. a été créée, doit en effet tout particulièrement unir dans une tâche confédérale les ressortissants de la seule Ecole qui dépende de l'ensemble de notre pays.

Nous sommes tous, à titres divers, des constructeurs. Nous devrions appliquer les lois qui régissent notre travail journalier, non seulement aux matériaux, mais aussi — au sens spirituel du mot — au développement constructif de notre pays, développement modeste mais continu, adapté à sa constitution et aux nécessités des temps. Les lois de la nature que nous appliquons exigent de nous une vision réelle des choses. Je voudrais traiter de même les problèmes spirituels que l'heure présente nous pose.

Les ingénieurs doivent du reste s'intéresser tout spécialement à la situation actuelle, car ils en portent partiellement la responsabilité. Si d'une part le développement industriel et les grandes inventions des dernières décades ont amélioré le bien-étre humain, il est certain qu'ils ont aussi posé des problèmes nouveaux et ardus à toute législation politique, économique et sociale. Ils ont rendu la guerre beaucoup plus meurtrière, ils ont développé à l'excès aussi la défense des intérêts matériels des groupements économiques. Le problème social se pose sur un plan nouveau.

Votre Comité a sans doute estimé opportun de laisser traiter l'«oeuvre de liaison» entre Confédérés, à laquelle mes paroles sont consacrées, à l'occasion de cette Réunion en Suisse romande, où un certain «malaise» s'est fait sentir ces derniers temps, et ceci soit à propos du code pénal fédéral, soit au sujet des programmes financiers et économiques de la Confédération. Ce malaise a occasionné à nouveau des débats sur le sens fédéraliste de notre constitution et sur les tendances centralisatrices de quelques grands cantons de la Suisse alémanique. Les difficultés économiques et l'incertitude de notre époque ont certes contribué à créer cet état d'esprit. Le malaise économique est peut-être du même ordre de grandeur que la crise du fédéralisme.

Mes chers Collègues,

A Zurich on me considère comme Genevois, à Genève comme Zurichois. Etant foncièrement optimiste, je n'ai pas tiré de ce fait la conclusion que je n'étais à ma place ni à Zurich ni à Genève, mais bien au contraire que je faisais partie du trop petit nombre de Confédérés, privilégiés du fait qu'ils connaissent bien les diverses parties de notre pays. C'est dans cet esprit que je m'adresse à vous.

Je viens de parler d'optimisme; — c'est la croyance, qui seule permet d'aller de l'avant avec courage — mais il va de

soi qu'un ingénieur ne connait que l'optimisme à fondations solides. Il doit même, comme dans toute construction rationnelle, envisager ces fondations avec pessimisme. C'est ainsi qu'il nous faut envisager aujourd'hui notre tâche avant de nous y vouer avec succès.

Nous désirons en Suisse poursuivre dans l'atmosphère d'une forte démocratie et dans un esprit de liberté, conscient cependant des limites qu'imposent le droit et le devoir, le développement de nos institutions. Nous n'admettons pas que l'Etranger s'immisce dans nos problèmes; dans ce même esprit nous devrions moins en général nous immiscer dans les problèmes étrangers, chaque peuple étant du reste avant tout le produit des conditions spéciales de son sol. L'essentiel aujourd'hui pour nous est de nous occuper de nous-mêmes, de renforcer l'unité de notre pays, d'assurer au mieux notre résistance tant au point de vue militaire que spirituel.

Je voudrais toutefois tirer quelques conclusions de faits historiques d'ordre international en tant qu'ils nous permettent de mieux juger le présent et l'avenir de notre pays. Je pense en premier lieu à la disparition de l'Autriche comme état indépendant. Il est certain qu'il n'existe aucun terme de comparaison entre la situation interne de l'Autriche avant l'«Anschluss», celle de la Tchechoslovaquie actuellement et celle de notre pays. On a toutefois beaucoup, trop à mon avis, parlé, de «malaise» chez nous. On a créé ainsi à l'Etranger des impressions qui ne correspondent en rien à la réalité, car il est évident que les faits positifs avancés pour expliquer ce malaise sont — envisagés dans le cadre des problèmes qui divisent l'Europe — de bien peu d'importance. Il est surprenant même que nous ayons le temps et le désir de prolonger des discussions de ce genre alors que des problèmes constructifs exigent toute notre attention. N'oublions pas d'autre part que tout problème politique comporte aujourd'hui un côté «interne» et un côté «externe».

Je voudrais ici rendre hommage aux efforts d'un Vaudois, M. Henry Vallotton, Vice-Président du Conseil national, qui en mars dernier dans ses publications parues sous le titre «Confédérés et Romands» et «Un plan d'action» a traité ce problème avec beaucoup de compréhension, de bienveillance, et de bonhomie même, comme il convient dans le cas particulier. Je rappelle les conclusions de M. Henry Vallotton: Un Etat, dit-il, ne peut plus compter actuellement que sur ses propres forces. Il doit être uni à l'intérieur pour pouvoir résister à l'extérieur; cette union ne s'improvise pas à l'heure du danger, elle doit être réalisée déjà en période de paix. Nous souscrivons sans doute tous à ces conclusions et nous désirons tous agir dans ce sens, avec modestie, courage et fierté.

La situation géographique de notre pays, placé entre des Etats germains et latins, ainsi que son développement historique expliquent sans autres sa constitution politique si spéciale. Il est évident que les diverses parties de notre pays liées en particulier par leur langue aux pays voisins devaient se développer dans un sens adéquat à leurs conditions spéciales. Seul un système politique démocratique et fédéraliste peut, dans ces conditions, assurer la collaboration cordiale et vivante des diverses régions du pays. Le fédéralisme représente la grande force morale «interne» de notre pays. Pour en maintenir vivants les principes essentiels il est nécessaire que la Suisse alémanique tienne compte constamment du fait que nos Confédérés de langue française et italienne ne représentent qu'un quart de notre population. Il s'agira toujours dans une Confédération bien ordonnée de convaincre et non pas de majoriser, ce qui conduira toujours à prévoir des concessions spéciales en faveur de nos concitoyens de la Suisse romande et italienne.

Voici à mon avis la vision «interne» des choses. Je voudrais les envisager en second lieu au point de vue «externe».

Pour l'Etranger nos diversités apparaissent comme faiblesses. J'ai lu récemment dans un journal du dehors qu'un peuple qui parle quatre langues ne saurait jamais constituer une nation, c. à d. un ensemble de vitalité suffisante. Il est certain que l'Etranger comprendra toujours dificilement la nation spirituelle de la nationalité suisse, ancrée plus ou moins dans la topographie et la stabilité de nos Alpes.